



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
65130 Capvern

Du 23 Février 2016 à 20 heures 30.

PRESENTS: MM. DASTUGUE G. ZANON M. LARAN JP. ROYO F. LACHAUD P. DURANCET J. BROUCA-CABARRECQ C. ALONSO Th. ROTGÉ Ch. FORNER M. PARROU M. CHAUVET G. PEYROUZELLE M. CABANAC V.

PROCURATIONS : KATZ M (DURANCET J)

Secrétaire de séance : Jacques DURANCET

CONVENTION DE SERVITUDE GRDF

GRDF dispose d'un branchement gaz DN 080 sur la Commune de Capvern section AI N° 662. Cette canalisation empiète sur la parcelle communale AI N° 661 pour une surface de 4 557 m² sur une longueur de 13 mètres et une largeur de 6 mètres. GRDF propose une redevance annuelle de 100€. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

CONVENTION RETRAITE AVEC LE CDG 65

Le Centre de Gestion des Hautes Pyrénées propose à la Commune une convention de service 2016/2017. L'objectif de la prestation est double : d'une part, une mission d'information multi fonds au profit des collectivités et de leurs agents, d'autre part, une mission d'intervention sur les données adressées à la Caisse des Dépôts et Consignations en qualité de gestionnaire.

Tarifs : simulation de pension : 50€, estimation indiciaire globale (EIG) 75€, liquidation de pension : 100€.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer l'adhésion ainsi que la convention.

RESTRUCTURATION FONCIÈRE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES COMMUNALES

L'ONF propose à la Commune de procéder à une restructuration foncière de la propriété forestière communale sur la surface totale soit, 431 ha 73 ca 36 ca. L'ONF doit faire bénéficier la Commune de l'appui technique de la Régie et de la surveillance de l'Office National des Forêts, d'une gestion durable dans le cadre d'un plan de gestion sur 20 ans et de subventions pour les travaux d'entretien et d'équipements de la forêt. Le Conseil Municipal demande l'application du régime forestier.

DÉNOMINATION DES RUES

Suite à la création du lotissement artisanal des Ogres, Monsieur le Maire propose de dénommer la rue desservant l'usine des liants « Impasse des Ogres ». D'autre part une habitation nouvelle construite avec accès sur la bretelle CD 80, Monsieur Lachaud propose de la dénommer rue « Simone Veil ». La plaque ne sera mise en place qu'après accord de la personne citée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions.

PLAN DE FINANCEMENT DE TRAVAUX DE RÉNOVATION DE SECURISATION ET D AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire de Capvern n'est plus fonctionnel afin de le mettre aux normes handicapées et de sécurité la Mairie envisage, la rénovation de la salle du rugby et la salle de musique pour y faire une école maternelle séparant ainsi les cours de récréation, l'estimation des travaux s'élève à 556.872€ HT sur 3 ans. Plan de financement :

DETR	278.436	50% soit 92.812/an
Conseil Départemental	167.061	30% soit 55.687/an
Commune	111.375	20% soit 37.125/ an
Total	556.872	100% soit 185.624/an

AUDIT ÉNERGÉTIQUE GROUPE SCOLAIRE, CLUB DE RUGBY, ÉCOLE DE MUSIQUE

En vue de l'extension du groupe scolaire la Mairie souhaite mener un audit énergétique sur ces 3 bâtiments. Plan de financement :

Conseil Général	1.300	40%
A.D.E.M.E.	1.300	40%
Commune	650	20%
Total	3.250 € HT	100%

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à réaliser cet audit.

PLAN DE FINANCEMENT DE SÉCURISATION ET RESTRUCTURATION DU CINÉMA EN SALLE CULTURELLE

Il s'agit de sécuriser la salle de machinerie en assurant la sortie de secours d'une part et d'agrandir la scène afin qu'elle puisse recevoir des troupes de théâtre, danses ou chorales ainsi que le changement de moquette. Plan de financement :

DETR	16.129,36	40%
Conseil Régional	16.129,36	40%
Commune	8.064,69	20%
Total	40.323,41 € HT	100%

TRANSFERT DU BATIMENT DE L OFFICE DE TOURISME A LA CCNB

Selon la loi et l'article L 1321-1 et 2 du CGCT celui-ci aurait dû faire l'objet d'un transfert de propriété lors de l'adhésion de notre Commune à la Communauté des Communes Neste Baronnies. Monsieur le Maire propose donc que cette situation soit rétablie et que ce bâtiment devienne propriété de la Communauté des Communes. L'Assemblée autorise à l'unanimité ce transfert et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

VENTE DE VÉHICULES ET ENGIN DE SERVICES

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il serait utile de mettre en vente des véhicules et engins hors service. Un Renault Master, un Citroën C15, un tracteur Deutz et un compacteur Bomag. L'assemblée charge Monsieur le Maire de réaliser ces ventes.

PARTICIPATION DE L EMPLOYEUR A LA GARANTIE « MAINTIEN DE SALAIRE »

Selon les dispositions de l'article 22 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire des agents. Le Conseil Municipal décide de porter la participation de 5€ à 8€.

VIREMENT DE CRÉDITS

La régie électrique fait part au Conseil Municipal de son besoin de prélever des crédits d'une somme de 600€ à l'article 2051 pour être portés à l'article 2141. Vote à l'unanimité.

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE SDE 65

Le SDE 65 a mis en place. Un groupement d'achat pour la fourniture d'énergie. Ce groupement d'achat a permis en 2015 de lancer un premier appel d'offres relatif à la fourniture d'électricité pour les puissances souscrites de plus de 36 KVA. Il en sera de même pour la fourniture gaz, il nous est proposé d'adhérer à ce groupement. L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette adhésion pour la fourniture de gaz.

La séance est levée à 22h.30

Le Maire, Gilbert DASTUGUE.